



Construction Énergie Renouvelable s.e.n.c.

321

P



NP



DM9

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

Projet de Parc éolien Nicolas-Riou

MRC DES BASQUES ET RIMOUSKI-NEIGETTE
(EDF EN Canada)

Lettre présentée par Construction Énergie Renouvelable s.e.n.c.

**Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement**

CER s.e.n.c.
178, Route 132 Est
Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 2Z0



Madame,
Monsieur,

Il me fait plaisir, en mon nom et au nom du consortium que je représente, de vous présenter notre entreprise et d'exposer la position de celle-ci concernant le développement éolien, plus précisément l'appui que nous désirons apporter au projet éolien Nicolas-Riou.

Les trois partenaires de CER sont des joueurs incontournables du secteur de l'énergie éolienne depuis maintenant près de 10 ans au Québec et tout récemment en Ontario. Depuis 2009, CER s.e.n.c. un consortium composé de compagnies Québécoise en construction (EBC, Transelec Common et Construction LFG) se sont associées afin d'unir leurs forces, de se démarquer et d'assurer expérience et leadership dans cette sphère économique et énergétique qu'est l'industrie éolienne.

Notre consortium possède une expertise nationale permettant un développement intelligent de la ressource éolienne ainsi que la participation de tous les joueurs de ce secteur d'activité à la prospérité de la collectivité et au mieux-être de toute la population.

Nous sommes fiers de contribuer au développement de la main d'œuvre, à la formation d'employés spécialisés et compétitifs sur le marché du travail ainsi qu'à la création d'une expertise unique au Québec pouvant servir de tremplin à démontrer notre savoir-faire dans les autres provinces du Canada.

L'avenir du Québec dépendant aussi de sa capacité à développer des stratégies gagnantes du point de vue écologique, électrique et économique. Le professionnalisme et l'expertise des intervenants laissent présager la réussite et le respect de l'environnement pour un projet tel que celui-ci.

Nous désirons donc, par notre appui au projet éolien Nicolas-Riou, assurer la continuité des impacts positifs en matière de retombées économiques locales, régionales et provinciales. La création d'emploi à moyen et long terme au sein des communautés, la mise en place d'énergie verte en complément de l'hydroélectricité, les conditions environnementales optimisées en respectant le milieu, ses résidents sa faune et sa flore, l'expertise et l'implication des entreprises dans la mise au point de techniques innovatrices de construction sont, à notre avis, suffisants à entreprendre la réalisation du projet éolien Nicolas-Riou.

De plus, ce parc éolien pourrait constituer l'un des plus grands parcs éoliens communautaires au Québec, ce qui contribue grandement à l'essor de la région, de ses partenaires et de ses résidents.

En considérant les retombées locales autant dans le secteur de la construction que dans les services hors construction, en s'appuyant sur les bienfaits observés pour les communautés accueillant les projets et pour la continuité du secteur éolien, nous réitérons notre appui au projet éolien Nicolas-Riou.

Michael Sexton, ing.
Représentant du consortium CER s.e.n.c.